

Axe 2 : Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable

Objectif 1 : Assurer le maintien et l'attrait des entreprises sur le territoire communal

ACTION 9 : Réfléchir sur l'activité Agricole – ACTION TERMINEE

AXES STRATEGIQUES LIES : 1 // 3

OBJECTIFS LIES : 1-3 // 2-3 // 3-3

CONTEXTE

Le secteur agricole est en crise (la viticulture en particulier). Au-delà de son impact économique, cette crise menace à terme le fragile équilibre des paysages et écosystèmes locaux. La communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (7 communes : *Camaret sur Aigues, Piolenc, Sérignan-du-Comtat, Sainte-Cécile Les Vignes, Travaillan, Violès*, 16752 habitants) projette la création d'un marché d'intérêt local. Le marché d'intérêt local serait un lieu privilégié de vente de leurs productions pour les exploitants agricoles et les viticulteurs tout comme les entrepreneurs agricoles.

La commune de Violès est pressentie pour accueillir cette structure.

Ces productions iraient en priorité à destination des restaurateurs, de la restauration scolaire, des marchés forains, des marchés bios, ainsi que de la grande distribution.

Le marché d'intérêt local serait le lieu de développement de la politique communautaire de promotion des productions locales et de valorisation touristique du territoire.

Il pourrait accueillir un département de recherche agricole, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'Université d'Avignon et l'Université du vin de Suze-la-Rousse.

La plateforme ainsi créée aurait vocation à devenir un lieu d'accueil, d'expérimentation et de promotion collective de la filière :

- Lieu d'accueil physique et de vente en circuits courts des productions locales,
- Lieu d'hébergement d'un département de promotion et de valorisation des productions et des AOC
- Lieu de diffusion et de coordination des initiatives en matière de recherche agricole.

Cette dynamique pourrait également se traduire par :

- L'installation d'une plateforme de vente et de commercialisation en circuits courts
- La mise en œuvre d'une politique incitative de reconversion de surfaces viticoles en viticulture biologique et/ou raisonnée,
- La mise en œuvre d'une politique incitative de reconversion de surfaces viticoles en d'autres productions agricoles traditionnelles qui préexistaient historiquement sur le secteur, et qu'il importe de valoriser à nouveau compte tenu de débouchés avérés (la tomate en particulier)
- La promotion plus intégrée à l'échelle du territoire des productions, appellations, domaines et caves, l'accent étant mis tout particulièrement sur les AOC du territoire : Plan de Dieu, Massif d'Uchaux et la nouvelle appellation Sainte-Cécile les Vignes, en cours d'instruction à l'INAO,
- La valorisation touristique des territoires viticoles dans une logique de développement du tourisme vitivinicole, en relation avec l'Université du Vin de Suze-la-Rousse, et en appui sur différentes initiatives individuelles à mettre en réseau et à porter à l'échelle du territoire en termes d'hébergement, de randonnée, de découverte du terroir, d'activités culturelles et de loisirs),
- L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs avec l'acquisition de foncier agricole par la communauté de communes pour favoriser l'émergence de nouvelles exploitations,
- La recherche, en appui sur le domaine expérimental de la Chambre d'Agriculture situé à Piolenc, l'INRA et l'Harmas de Jean-Henri Fabre à Sérignan du Comtat (entomologie utilisée dans une perspective d'agriculture raisonnée.

OBJECTIFS

Inciter les exploitants à la reconversion en viticulture biologique et / ou raisonnée,

- Favoriser le retour aux productions agricoles originelles ayant des débouchés pour la filière agro-alimentaire locale.
- Promouvoir les appellations d'origine contrôlée (AOC),
- Valoriser l'aspect touristique des territoires viticoles,
- Développer des circuits courts de production et de commercialisation autour d'un marché d'intérêt local,
- Soutenir la recherche et accompagner l'expérimentation
- Créer 5 emplois

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 – 2010 - lancement : réflexion

Etape 2 - 2010 / 2011 - préparation : candidature au Pôle d'Excellence Rurale

Etape 3 – à définir - réalisation : début de la mise en place des actions

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

REALISATION

La candidature de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence au « Pôle d'Excellence Rurale » ayant été rejetée, le projet a été abandonné.

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois)

moyen terme (-1 an) long terme (+ d'1 an)

BUDGET /ESTIMATION

Seul le coût de la construction du bâtiment a été estimé à ce jour à 550 000 € (450 000 € // Acquisition de matériel frigorifique : 100 000 €)

Plan de financement envisagé : Conseil régional : 82 500 € // Conseil général : 82 500 € // Fonds propres : 385 000 € (l'apport en fonds propres variera selon les financements obtenus)

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers)

Les services

Autres : La Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

PILOTE DE L'ACTION: Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Réfèrent technique : Monsieur Olivier PROUTEAU Directeur général des services

PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

Etat, Union Européenne, Conseil régional, Conseil général

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Bureau d'études ARGOS

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

Ressources et Biodiversité

Cohésion sociale et solidarités

Production et consommation responsables

PRIORITE

1 (priorité moindre)

2 (priorité moyenne)

3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) **Nombre de professionnels promouvant leurs productions // Part de la production locale concernée // Nombre de débouchés locaux // Nombre de professionnels réorientés vers la structure d'accompagnement**

SUIVI DE L'ACTION

Ce projet a été abandonné. Cette action est terminée

COMMENTAIRES

La candidature de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence au Pôle d'Excellence Rurale a été rejetée. La CCAOP maintient cependant son projet et cherche d'autres financements pour cette réalisation.

De plus la nouvelle carte des intercommunalités proposée par le Préfet de Vaucluse remet en question la structure même de la CCAOP.

Date de création de la fiche : 31/01/2011 - MAJ : 20/05/2011 - Date de dernière mise à jour : 14/06/2013